



725 Bd Robert Barrier
73100 AIX LES BAINS
+33 4 79 63 76 22
www.voile-auvergne-rhone-alpes.fr

Compte-rendu

LA FORMATION

FINANCEMENT DES FORMATIONS

Intervenante : Isabelle PINET référente AFDAS Auvergne-Rhône-Alpes.

Outils de présentation : Ce compte-rendu est un complément du Powerpoint AFDAS

➤ AFDAS

FINANCEMENT

Aujourd'hui : Financement lié à des contributions envers les associations

2022 : Contributions collectées directe à l'URSSAF

DISPOSITIF DE FORMATION

- 1 – Alternance
- 2 - Développement de compétences (exemple : les formations de la Ligue)
- 3 – La formation des demandeurs d'emploi (exemple : CARED)
- 4 – CPF : Ce dont dispose un salarié en fonction de son activité sur une année. Ce Compte Personnel de Formation concerne des formations soit qualifiantes, soit diplômantes (exemple : une transition professionnelle)
- 5 – CEP : Accompagnement sur un projet. Service gratuit.

➤ ACTIONS INDIVIDUELLES

DIF et CPF

Avant 2014, on l'appelait le DIF. Si des personnes ont encore des heures de DIF, elles doivent se rendre sur leur compte formation (moncompteformation.fr ou mon compte d'activité) pour saisir leur nombre d'heures de DIF sur le CPF. A faire avant le 28 février 2021 sinon les heures seront perdues.

PLAFOND DES FINANCEMENT MOBILISABLES : - 11 salariés = 3 200 €

La majorité des structures dans le domaine du Sport ont – 11 salariés à l'année. L'organisme de formation doit être OF pour prétendre à une aide.

Si le projet de formation est supérieur à 3 200 €, possibilité de faire un [Plan Conventionnel](#). C'est une étude au cas par cas. Dans le milieu du Sport, il y a certaines conditions :

- Financement en fonction des heures en entreprise
- Le formé doit être salarié de l'entreprise.

La formation CQP peut être financée si :

- La formation est proposée par un OF
- Contrat de professionnalisation de 6 mois minimum

PERSPECTIVES 2021 : Fonds en baisse. Incertitudes.

➤ LES ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives répondent à une demande formulée par le porteur de l'action / une tête de réseau, pour 1 groupe pour minimum 2 entreprises.

CATALOGUE : Formation Branche du sport disponible et à consulter sur le site de l'Afdas.

Lien : <https://www.afdas.com/entreprises/services/acheter/offre-de-formation-sport>

Les structures sportives n'ont qu'une chose à faire pour le financement : Faire une demande de financement sur le site de l'Afdas en déposant le projet.

L'Afdas s'occupe par la suite de juger si c'est bien une action collective ou non et de trouver le financement.

➤ L'APPUI-CONSEILS (cf. PowerPoint)

Accompagnement sur les projets : 4 appui-conseils sur 5 à 7 jours, pour 0 € sans impacter les 3 200 € du plan de développement des compétences,

Fonctionnement :

- ETAT DES LIEUX : La structure doit, tout d'abord, identifier ses besoins / problématique à travailler. Exemple : besoin d'accompagnement concernant la communication digitale ou les RH sur les entretiens professionnels.
- VALIDATION : Le Bureau exécutif de la structure doit valider l'appui-conseil.
- FINANCEMENT : L'Afdas validera le financement.

- ACCOMPAGNEMENT : Des cabinets extérieurs interviennent pour réaliser un audit, faire le point et échanger avec la structure, puis fait une proposition d'intervention. L'intervenant donnera des outils et des méthodes pour améliorer un fonctionnement déjà en place.

L'APPUI-CONSEIL est un + très intéressant et méconnu de la formation !

IMPORTANT : RAPPEL Dates limites du 28 février 2021 pour les déclarations annuelles des salaires.

ACCES PORTAIL AFDAS :

https://afdas.force.com/Prestataire/login?c=nBcu8wDcmWPGJW3Ofdrp8Nnd__wDIDGu0MVmpW.Nx0eDLmDiSpFKCmhD1VU0sd17fvQMXeVC2aTSWo_3bRlf7KwVUyaBkQ_tLMm7g.RDQXWwo0tsOKklEepSuzYN15nlkHnYzEO5Chlf5AXkUf5JFREsq_HMNqys3Hpu8kPY5CiphrEXGT2Y2hmKKCPcpxxtcGvk2LaI4gkhKBwqhFHe2wDg8RJ7.w%3D%3D

Conseillères Emploi Formation Auvergne Rhône-Alpes

Isabelle PINET (Savoie) : i.pinet@afdas.com

Fanny DECHENAUD : f.dechenaud@afdas.com

Hélène BONY : h.bony@afdas.com

Amélie DUARTE (Auvergne) : a.duarte@afdas.com